ROUBAIX

Nouvelle société mutualiste

Il se forme en ce moment à Roubaix une section de la société la Colonisation française. Nous croyons devoir reproduire un article de l'Avenir de l'Aisne, journal publié à Hirson.

Cette section à Roubaix s'ajoutera aux filiales créées par les Prévoyants de l'Avenir.

M. Dupuy, qui a fondé en 1900, à la tête d'un groupe des Prévoyants de l'Avenir, la société de Colonisation française, a en parfaitement mettre en application le principe de Stuart Mill. A la différence, pourtant, qu'au lieu de s'adresser aux capitalistes, dont l'argent prend si difficilement le chemin des colonies, il fit appel aux people opprimés, qui, par l'association, peut tout quand il le veut bien. Et la mutuelle a commencé l'effort. Près de sept mille sociétaires avait actuellement groupés sous la bienfaisante loi de 1901 pour aider et réparer en cent deux sections, ayant leur siège en France et dans les colonies.

Disons tout de suite le double but de la Société :

1. Faciliter l'établissement de colons exclusivement français dans les colonies françaises, en supportant les frais de premier établissement et d'outillage, et en intéressant sur des concessions des colons et leurs familles en leur assurant r...

2. Assurer à chacun des sociétaires une pension de retraite après dix ans de sociétariat.

Pour réaliser ce double but, la société réalise à chacun de ses membres une cotisation mensuelle de un franc pendant dix ans. A l'expiration de ce délai, la pension prévue, et qui ne peut être inférieure à 20 francs, est payée au sociétaire sa vie durant. Chaque adhérent peut compléter dès le 1. du mois, ce qui, après le versement d'une somme de 4.200 francs, lui assure une pension viagère de 20 francs.

Cela est tout gain, d'un côté, pour le foyer des terres aux colons sélectionnés, et, de l'autre, au moyen de rapport des exploitations directes des fermes par l'Association. Ajoutons qu'une caisse de réserve existe qui garantit aux pensionnaires le paiement de leurs rentes.

Tel est le système fondée sur l'épargne collectif en pouvait manquer de faire appel. Et tel, une mutualité large, très large : point de conditions d'âge et autres ; la société reçoit hommes, femmes et enfants, de telle sorte que par un versement minimum (0 fr. 20 par mois) à partir de la naissance, ces derniers peuvent être pensionnés à l'âge de vingt-cinq ans.

Pour être qu'il mon sens, ces résultats ont été apportés plus élevés que les versements matériels et du bénéfiel. Ils savent des vues d'avenir à des hommes qui, une fois engagés dans l'organisme, en sortiront avec satisfaction les progrès. Ils font que nos colonies deviennent rapidement des territoires bien mis et les sont expérimentés l'obtenir présumée.

Terminons en ton cette cette compte-rendu sur la colonisation française en faisant parler M. Vialard, qui fait chaque célébrissimement par M. le Ministère général de France à Tunis d'entrer une enquête sur l'œuvre de la Société.

« Elle achète des terrains qu'elle s'examinée et reconnaît bons, et les attribue en lots de cent hectares. Ces lots sont vendus à des colons français que la Société connaît et qui ont elle cela pouvoir vincer sa confiance... Ce délai de vingt-cinq ans leur est accordé pour se libérer.

« Ceux ainsi sont ces conditions que la plaine des Mesdiés (département d'Oran) a commencé à être cultivée. Au bout de sept ans, plus de mille cinq cents hectares étaient en pleine prospérité (trente-cinq bêtes, avant cette 792.000 fr). L'industrie rarie, comme prir. de 170 à 180 fr. Il était, il y a quelque ans, de 50 fr...

Voilà qui montre bien l'importance de l'opération. Et je m'en conderais de ce pas signaler que l'enthousiaste ardeur du fondateur de la Colonisation Française coulisse à la déposition en vue propagande des plus actives. M. Gamard, notre confrère de la *Dépêche Coloniale*, nous a appris que le système arrondissement, le seul qui ne fût pas encore représenté dans la Société, vit entre une section à la suite d'une conférence de M. Dupuy, dont la grande contribution à la mutualité coloniale méritait, à bien égards, d'être signalée aux lecteurs de ce journal.

Les réunions

Une réunion publique et contradictoire a eu lieu samedi soir, dans la salle du Maréchal de Coyghem, Grande-Rue.

Le citoyen J. Lalapie, secrétaire de l'Union des ouvriers métallurgistes de France, a fait une causerie sur : « La constitution d'un syndicat métallurgiste à Roubaix ».

Après la conférence, le citoyen Quénoy a annoncé qu'il y aurait prochainement une réunion privée.

Au nom des mécaniciens, M. Liénard a demandé quelques explications au conférencier, puis au ordre du jour a été voté, acclamant l'union des métallurgistes roubaisiens à la Fédération.

— Le dixième congrès régional de la Coopération socialiste du Nord a eu lieu hier à dix heur a du matin, dans une dessalles de la Coopérative la Paix, boulevard de Belfort.

Un cortège composé des trompettes de la fanfare « La Paix », de la libre-pensée, « Ni Dieu ni maître, s'est rendu à la gare pour recevoir les orateurs : MM. Delory, Roland et Samson.

Tout est déroulé sans incident.

La réunion était privée.

— Vendredi soir a été tenue au local du Cercle Polyglotte, l'ensemble général trimestriel.

Le rapport complémentaire des divers travaux faits depuis octobre dernier, a été lu par M. de Bestier, le sympathique secrétaire.

Les conférences qui y sont été données ont eu soit pour sujet d'une « mission spéciale; et la conclusion en a été, que le Cercle suit toujours sa marche ascendante.

M. Dubreuil, le dévoué président, adresse ensuite aux sociétaire de bonne et prospère année à tous les membres du cercle, présents et absents puis s'étendant d'un manière générale, il les informe à la société dont il est heureux d'être à la tête depuis huit ans. Il termine par quelques conseils propres à rendre aimables ces sociétaires la fréquentation du cercle.

Le banquet annuel par souscription est fixé au samedi 21 janvier à huit heures, au café Pendere.

La liste des adhérents sera close mercredi soir dernier délai.

Fête laïque

C'est hier soir, dans la salle des fêtes de la Mairie, qu'a eu lieu le dîner offert à nos membres honoraires par l'Association des anciens élèves de l'école de la rue de Lannoy.

Programme des plus choisis et le fleuri antendre de nombreux et talentueux artistes.

Une foule d'auditeurs se pressait dans la salle et se ménagea pas ces bravos répétés.

En somme, soirée des plus réussie, dont beaucoup de personnes emporteront un souvenir ému et dont l'état de remercier — et surtout de féliciter — les organisateurs et les artistes qui prêtèrent leur gracieux concours.

Legs Julien Lagache

Hier à onze heures vingt, il a été procédé dans le grand salon de la Mairie, à la remise des renseignements de l'opération Lagache.

M. G. Duchesne, adjoint au Maire, présidait, ayant à ses côtés MM. Edouard Motte, Maurice Rogers, doyens du Bureau de bienfaisance et le chanoine Barbaux, doyen de St-Martin.

M. Duchesne a donné lecture du testament de M. Eugène Martin, chanoine de la primatie.

Voici les noms des heureux devant recevoir chacun 100 francs : MM. Victor Delesalle, 10 ans, Hubert Bonte, 2 ; Victor Achille, 3 ; Desbonnet Pierre, 7 ; Albert Pouchard, 8 ; Gabriel Dupuis, 6 ; Vanbeste Adolphe, 7 ; Quivrin Pierre, 8 ; Bonnevent, Théodore, 8 ; Hubert Hugo, 8 ; Bonnet Barthélemy, 8 ; Bouvier, 7 ; Bigot Jules, 8 ; Bouvier Jules, 8 ; Le Monnier Désiré, 8 ; Dubois Emile, 8 ; Lemaire Alexandre, 8 ; Vandepotte Tyn, 7 ; Lefebvre Jules, 8 ; Degen Ferdinand, 8 ; Delgrave Victor, 8 ; Jonckheere Louis, 6 ; Lemaire Louis, 8 ; Cyr Jules, 8.

Les vols

Samedi soir, vers sept heures, un ouvrier lainier, 20 ans, demeurant 23 rue de Lille, Valcq, à Tourcoing, a été arrêté par les habitants de la rue Marc-Sangnier qui prétendent qu'il était en flagrant délit de vol. Il aurait dérobé des objets mobiliers dans une maison inhabitée de cette rue.

Mais à cet instant entre les mains de la police, il a tenté de s'évader à Croix, vers une heure au quart du soir, les agents Chenoz et Pelanchier, de service rue Saint-Antoine, aperçurent deux individus portant chacun d'un sac qui, à leur vue prirent la fuite en abandonnant leurs charges.

Les agents se mettaient à leur poursuite tirèrent plusieurs coups de revolver en l'air pour attirer l'attention d'autres agents, mais les individus parvinrent à se perdre dans la nuit.

Les sacs contenaient des pièces de vêtements volées sur le carreau des halles en préfectorale blanc flamand, marchands de légumes, rue de Mouvaux.

— Samedi soir, un vélo valant 250 fr. a été dérobé au domicile et au préjudice de M. Désiré Verhaegha, employé, demeurant rue de l'Epeule, 142.

Galeries Lilloises : Exposition de *Stans* — Lingerie — Layettes — Corsets.

Anciens militaires de Roubaix

Cette société vient d'obtenir l'approbation ministérielle pour ses nouveaux statuts.

Les deux nouveaux articles concernent la création d'une retraite par le livret individuel.

Cette innovation n'aura pour effet de voir l'effectif de la société s'accroître à chaque recette mensuelle.

Des statuts sont à la disposition des anciens militaires au siège social, 44, rue de Lannoy, café Lemas.

Le dimanche 22 janvier, à 10 d. 1/2, réunion de conseil d'administration.

SAVON DU CONGO MARCHER DU VENT Victor VAISSIER

Société de la Lendemain

Cette Société de secours mutuels, dont le siège social est situé rue de Lannoy 65, a reçu de nombreuses demandes de renseignements. Il est permis d'assurer ministériel le succès de cette nouvelle Société mutualiste.

Un registre d'adhésion est déposé Café Lemas, rue de Lannoy 65.

Les premiers arrivés y sont inscrits.

Une assemblée générale aura lieu le dimanche 3 février. Ordre du jour : Adoption des statuts et nomination du conseil d'administration provisoire.

Grand-Théâtre

Un spectacle qui promet de beaux moments et saines émotions lyriques par la nouvelle captivante de l'orchestration de Membres, vaste la fête de la soirée que nous avons en perspective le dimanche 22 janvier au théâtre-hippodrome où notre grand tragédien Mounet-Sully vient donner *Œdipe-Roi*.

Casino des Familles

Lundi soir, à 7 heures, grand concert avec le concours de Sarasate Dervigny, de l'Alhambra de Bruxelles ; Mercelle Dehaquin du Petit Casino de Paris ; Laurent Devernes, du Concert Parisien d'Epinal, et de notre joyeux conférencier Lepage. Avec un tel programme le public sera nombreux ce soir au Casino.

Obit Solennel du Mois

Les personnes qui, par oubli, charitient pas ...

Madame veuve Dépégnaucourt-Plouvier ;
Monsieur et Madame J. Dépégnaucourt-Dépégnaucourt et leurs enfants ;
Monsieur et Madame M. Dépégnaucourt-Plouvier ;
Madame veuve Phanuse Fenlanette ;
Ils ont la douleur de vous faire part de la perte douloureuse qui vient de les frapper en la personne de

Emile-Jean Marie
DÉRÉGNAUCOURT
DOCTEUR EN MÉDECINE
Médecin-Inspecteur des Enfants du Premier Age — Médecin de l'Hôtel-Dieu

décédé subitement à Roubaix, le 9 Décembre 1905, dans sa 45e année.

De la part de :